

Initiatives ministérielles

de ces mesures que nous devrions songer à des sanctions militaires.

J'ai ici une liste de sanctions et leur description. Je remarque que la résolution 665, autorisant les forces maritimes à prendre les moyens nécessaires, a été adoptée le 25 août. À la lumière des meilleures informations que j'ai pu obtenir, je pense pouvoir dire sans trop risquer de me tromper qu'il y a, en l'occurrence, un genre de consensus général. Cet après-midi, on a dit à deux ou trois reprises à la Chambre que les alliés ou, si vous préférez, les Nations Unies, devront attendre de six à douze mois avant de savoir si les sanctions fonctionnent.

Il y a un consensus général selon lequel les sanctions ont des chances de fonctionner parce que l'économie de l'Irak est semi-développée. Les Irakiens doivent importer les trois-quarts de leurs vivres. La plupart de leurs produits manufacturés et de leurs devises étrangères dépendent de leurs exportations de pétrole, exportations qui sont interrompues pour le moment. Si les sanctions ne commencent à faire mal que vers le 15 février, au plus tôt, et plus probablement vers la fin de 1991, j'aimerais que la ministre explique à la Chambre pourquoi nous semblons agir prématurément en parlant d'un recours à tous les moyens nécessaires, moyens qui, à mon avis, comprennent certainement la force. Personnellement, j'assimile «tous les moyens nécessaires» au recours ultime à la force. Mais pourquoi discuter de cette question à ce moment-ci? Pourquoi ne pas laisser à l'embargo le temps de faire son oeuvre?

Mme Collins: Monsieur le Président, je sais que mon collègue de Bonavista—Twillingate a eu une longue et honorable carrière au sein des Forces armées; je sais aussi qu'il s'intéresse sincèrement au bien-être des hommes et des femmes qui ont été dépêchés dans le golfe Persique et qu'il connaît bien ce qu'ils ont à faire.

Je suis d'accord avec lui. La discipline de parti ne devrait pas jouer dans ce débat. C'est une question qui nous préoccupe tous. C'est de l'avenir et de la sécurité du monde ainsi que du rôle que nos Canadiens joueront là-bas dont il est question.

Le député a soulevé une question très importante à laquelle le secrétaire d'État a tenté de répondre aujourd'hui pendant la période des questions: les sanctions donnent-elles des résultats?

Si je comprends bien, les Nations Unies ont un comité chargé de vérifier l'application des sanctions conformément à la résolution 661 surtout, qui était la plus importante résolution prévoyant des sanctions, au Canada. Serves est vice-président de ce comité, je crois.

Ce comité juge que les sanctions ne fonctionnent pas efficacement, car bien que l'Irakien moyen souffre probablement et qu'il y ait une pénurie de divers produits, les dirigeants n'en ressentent pas les effets. Tant que Saddam Hussein fera passer sa volonté d'occuper le Koweït avant le bien-être de son peuple, les sanctions n'ont pas vraiment l'effet souhaité.

La communauté internationale est d'accord pour dire que nous devons maintenir la pression. Comme mon collègue le sait, la résolution qui sera présentée demain aux Nations Unies prévoit une pause pour lui donner le temps de faire preuve de bonne volonté et de se retirer du Koweït.

Comme le secrétaire d'État l'a dit, elle prévoit peut-être même des discussions, par l'intermédiaire des Nations Unies, sur les griefs de l'Irak. Cependant, il viendra un temps où nous serons prêts à dire, avec la communauté internationale, que d'autres solutions peuvent s'imposer. La résolution ne dit pas s'imposeront, mais pourront s'imposer. Elle exerce donc une pression en faveur de la recherche d'une solution parce qu'il est évident que les résolutions des Nations Unies n'ont pas eu l'effet désiré, du moins jusqu'à maintenant. Il faut donc maintenir la pression.

C'est pour cette raison que le Canada et d'autres pays membres du Conseil de sécurité croient qu'il est important de prévoir cette option dans cette autre résolution. Cela ne veut pas nécessairement dire que la guerre va éclater, comme je l'ai dit et comme le secrétaire d'État l'a dit. Prévoir cette éventualité ne change pas le rôle du Canada en soi, parce qu'il devrait d'abord y avoir une discussion et un débat. Cela augmente la pression sur Saddam Hussein et nous espérons qu'il comprendra qu'il ne peut pas gagner à long terme. Il ferait mieux de réduire ses pertes, de se retirer du Koweït et de rétablir la paix et la stabilité dans cette région du Moyen-Orient.

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, je voudrais poser une question à la ministre, car j'ai écouté attentivement son évaluation selon laquelle les sanctions